

## **Amener les élèves à explorer une démarche de choix d'orientation**

### **Projet d'AP encadré en classe de 2de**

#### **Description de l'action**

##### **Ses objectifs :**

- Amener les élèves à explorer une démarche de choix d'orientation
- Mutualiser des informations
- Développer des compétences nécessaires à l'orientation et aux apprentissages au lycée :
  - Collecter des informations et identifier des sources
  - Prendre des notes organisées en vue d'une exploitation
  - Hiérarchiser ses idées
  - Construire et exploiter un entretien
  - Gérer le temps du projet (et en cela entraînement à la démarche des TPE)
  - Organiser son travail de manière efficace ; collectivement et individuellement
  - Construire une communication sous la forme d'un diaporama
  - Prendre la parole en public
  - Travailler en coopération

##### **Sa mise en œuvre :**

- Il s'agit durant la première partie de l'année scolaire, de manière collective, de décrire un métier, une activité, une filière ou une branche professionnelle. La production finale consiste à créer et présenter une série de diapositives sur la filière choisie, tous les élèves intervenant à tour de rôle pour expliciter les diapositives qu'il a réalisé (2 ou 3).
- Le projet constitue une des deux heures du temps d'AP en classe de 2de. Le suivi du travail est inclus dans le service du professeur principal mais l'encadrement fait intervenir d'autres membres de l'équipe éducative (ASEN et COP, autres professeurs le cas échéant : exemple professeur de langue pour la prise de parole)
- 5 phases :
  - la mise en route consiste à expliquer aux élèves les objectifs et les modalités du projet, à découvrir les différentes sources d'information sur l'orientation et à choisir le sujet
  - puis les élèves travaillent en groupe d'intérêt pour rechercher et trier des informations et rencontrer un professionnel. Durant cette phase les élèves sont formés au diaporama comme réponse à des besoins de communication. Il s'agit de donner à voir la filière y compris dans son quotidien – même le plus pénible - les métiers, les aptitudes nécessaires, les études...
  - Chaque élève crée ensuite ses diapositives
  - Puis vient le temps de la préparation de l'oral qui se déroule en amphithéâtre, devant la classe et un jury dont des professionnels ;
  - Enfin chaque élève rédige, avant le conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre, une lettre de motivation pour son choix de filière. Cette phase est indépendante des quatre précédentes, mais nécessite une mise en œuvre de compétences développées durant la première partie de l'année.

#### **Étude de cas**

##### **Points d'intérêt :**

- Un travail méthodologique basé sur l'orientation. Il ne s'agit pas de choisir sa future branche professionnelle.
- Un travail qui responsabilise les élèves dans leur démarche, avec désignation d'un coordonnateur dans chaque groupe.
- Un travail à la fois sur des compétences d'organisation, d'écrit et d'oral. En complément avec un AP oral mené par professeur de lettres et de langue.

- Un travail de réflexion sur le diaporama, à la fois comme outil de présentation et comme moyen de hiérarchiser et d'organiser de l'information et de la montrer.
- Un travail pour articuler le discours de présentation et l'outil, puisque personne ne doit lire ni réciter son propos.

Le travail fait l'objet d'une évaluation sous la forme d'appréciations reportées sur le bulletin du second trimestre.

Les élèves voient dans l'AP une aide à mieux rentrer au lycée pour comprendre les stratégies nécessaires pour réussir.

L'orientation est pensée désormais de plus en plus sur la totalité du lycée. En classe de 1<sup>ère</sup>, plutôt centré sur des rencontres sur les trajectoires et le post-bac (utilisation d'infosup, printemps de l'entreprise pour les classes de 1<sup>ère</sup> - les élèves ont choisi les domaines d'activité sur lesquels ils voulaient une intervention.) Les 1<sup>ères</sup> commencent à découvrir APB.

En terminale l'UBS est venue rencontrer les élèves. Rencontre d'anciens élèves. Des « ambassadeurs du lycée » vont à l'UBS en droit et AES avec mission de répercuter aux autres.

#### **Difficultés repérées et pistes pour aller plus loin :**

- Les élèves pointent la disproportion entre 5 mois de préparation et 2 minutes par personne de présentation. Ils demandent des entraînements plus nombreux y compris en amphi. Ils expriment implicitement le souhait de travailler la communication à l'oral au travers de ce projet.
- Certains élèves avaient des recherches à faire chez eux. Pour développer la dimension autour de l'« apprendre à apprendre », il s'agit de trouver des temps partagés pour réfléchir au travail de groupe et à la gestion du temps sur la durée.
- Les élèves ne font pas de relation explicite entre ce travail et ce qui se passe dans les cours. Les aider à faire une relation avec des pratiques des enseignements d'exploration d'économie « formations et emplois » et de tout usage documentaire de l'internet en vérifiant la fiabilité et la pertinence des sources utilisées.
- Une élève propose de rencontrer des élèves de 1<sup>ère</sup> qui présenteraient leur travail de façon concrète. Ce travail pourrait être mis en cohérence avec celui présenté dans la fiche « présentation des compétences clés de chaque filière en 1<sup>ère</sup> »

#### **Commentaire de l'inspection pédagogique :**

Le travail répond à ce qu'est le développement d'une compétence à s'orienter : les élèves y acquièrent des connaissances, des capacités et des attitudes de travail coopératif notamment et de curiosité pour une filière à laquelle ils ne se destinent pas nécessairement.

Il permet de travailler, développer, approfondir un nombre important de compétences du lycéen. Il serait intéressant de prévoir un ou des temps de retour et de transfert de ces compétences développées dans le cadre du projet et les compétences à mettre en œuvre dans le cadre des enseignements. Ce temps de transfert devra s'articuler avec un temps d'évaluation qui impliquera l'ensemble des professeurs y compris ceux qui n'auront pas participé au projet.

Contact :

Lycée Charles de Gaulle - 56 Vannes  
[ce.0561627P@ac-rennes.fr](mailto:ce.0561627P@ac-rennes.fr)

## Appropriation de la notion de compétence et de la démarche réflexive au travers de la construction du parcours

### Description

#### Objectifs :

- Développer des compétences dans le cadre de l'accompagnement personnalisé
- Prendre en compte les besoins des élèves
- Développer l'autonomie : l'appropriation des compétences développées, l'éducation au choix et la réflexivité des élèves sur leur parcours.

#### Ensemble des procédures mises en œuvre :

1. Un référentiel de compétences pour le lycée a été élaboré à partir de plusieurs ressources : le socle commun, les huit compétences clés européennes et une grille de compétences professionnelles.
2. Les objectifs de l'accompagnement personnalisé et le référentiel de compétences sont présentés aux élèves en début d'année. Des entretiens individuels permettent un premier positionnement des élèves.
3. Des modules d'accompagnement personnalisé de huit semaines sont proposés au choix de tous les élèves de seconde pour leur permettre d'être acteurs de leur parcours : cours : 32 enseignants impliqués pour de nombreuses propositions différentes à chaque période.. Les compétences ciblées sont annoncées. Les élèves sont responsabilisés dans leur choix. Les enseignants procèdent éventuellement à une régulation des choix des modules s'ils ne sont pas en phase avec le profil des élèves. Certains modules sont conseillés à l'issue des conseils de classe, mais la décision finale est laissée aux élèves dans la limite du nombre de places disponibles dans chaque module.
4. Les classes sont en partie en barrettes de manière à pouvoir proposer des modules variés dans lesquels vont s'inscrire des élèves de classes différentes, voire de niveaux et de séries de première différentes.
5. Un livret personnel est complété tout au long de l'année au fur et à mesure des modules suivis. Les élèves doivent indiquer les compétences qu'ils souhaitaient développer et les raisons de leur choix, leurs progrès et les acquis en fin de module, ainsi que les compétences développées lors de ce module qui pourraient être valorisées dans un autre cadre que l'école. L'expérience acquise au cours de l'année est ainsi capitalisée. L'enseignant évalue également l'élève par une annotation à la fin du module.
6. Avant chaque conseil de classe, les élèves renseignent un questionnaire faisant le point sur leur parcours, leurs atouts, leurs difficultés, leurs aspirations en termes d'orientation, ainsi que les compétences qu'ils pensent devoir développer par la suite. Ils sont ensuite présents lors de l'étude de leur cas en conseil de classe.
7. Deux modules d'accompagnement à l'orientation s'appuient sur l'utilisation de portfolio numériques : le webclasseur et le port folio eppearl (outil canadien). L'outil est présenté aux élèves dans un premier temps. Ils l'utilisent ensuite pour se constituer un dossier personnel regroupant les acquis de leurs expériences et de leurs réflexions, dans une démarche d'orientation active : entretien avec des professionnels, recherches sur des métiers et des formations, rédaction de CV, forum, connaissance de soi, travail d'écriture... Pour favoriser la métacognition, des relectures communes des travaux de chacun, avec reformulation, sont organisées.
8. En fin d'année, les élèves doivent présenter le module d'accompagnement qui leur a le plus apporté en argumentant leurs choix.

### Étude de cas

#### Points d'intérêt :

- L'organisation initiée par l'établissement rentre pleinement dans une démarche d'accompagnement : elle vise, notamment à travers les entretiens et les outils numériques à rendre les élèves capables d'analyser

leurs besoins et d'identifier des stratégies adaptées pour y répondre ; elle garde trace des compétences développées ; elle rend chaque élève responsable de son parcours.

- La liberté de choix dans un vaste panel de modules permet l'erreur aux élèves et favorise leur maturité. Si certains choix sont guidés par des critères autres que leurs besoins en début de seconde (goût, caractère ludique, plage horaire...), ils s'orientent ensuite davantage vers des modules susceptibles de les aider dans leurs apprentissages. La démarche changerait donc également le rapport au savoir des élèves.
- L'appropriation des différents outils de suivi nécessite la formation et l'accompagnement des élèves dans l'approche par compétences. La question de la notation des modules proposés en accompagnement personnalisé ne se pose pas.

#### Difficultés repérées :

- Les démarches réflexives et le vocabulaire associé aux compétences sont difficiles à acquérir, malgré la cohérence d'ensemble du dispositif proposé. Le gain en maturité des élèves n'apparaît que sur un temps long au cours de l'année de seconde. L'accompagnement des élèves dans leur éducation au choix doit être maintenu toute l'année.
- Des modules de 8 semaines permettent d'en proposer plusieurs tout au long de l'année. Cependant, cette durée apparaît un peu courte pour une véritable construction des compétences ciblées.
- Le choix des modules est souvent biaisé par la position de la plage horaire de celui-ci dans la semaine.
- Les portfolios numériques présentent chacun leurs limites :
  - o Le *webclasseur* en tant qu'espace de stockage d'informations et de fichiers de différentes natures est polyvalent et évolutif, mais il n'est pas conçu pour développer une démarche réflexive de la part des élèves ;
  - o Le portfolio *epearl* permet le développement de la réflexion des élèves sur eux-mêmes (analyse de ses objectifs, de ses échecs, de ses réussites, de ses possibilités d'amélioration). Il est cependant limité dans sa capacité de stockage et la trame-guide peut apparaître comme un carcan.
- Entre les applications numériques et les différents supports conçus pour développer le regard des élèves sur leur parcours et leurs apprentissages, un besoin de clarification est apparu. L'établissement conçoit actuellement son propre outil avec l'objectif de les intégrer tous, de la seconde à la terminale. Il regrouperait : les attestations, les différents sorties et voyages pédagogiques, les formations scolaires, les expériences hors cadre scolaire, les éléments de connaissance de soi, le projet et les réseaux. L'objectif est maintenant d'aboutir à une organisation pérenne avec une bonne lisibilité du dispositif.

#### Commentaire de l'inspection pédagogique:

- Une dynamique engagée pour faire travailler les élèves autrement en développant la réflexivité dans la mise en œuvre de l'AP. Les outils et les démarches des enseignants dans le cadre de l'AP sont conçus pour cela. Ils ont bien avancé sur la prise en main par les élèves de leur parcours au lycée. Le dispositif présente une réelle cohérence d'ensemble, avec la volonté de dépasser la simple utilisation des outils.
- Indépendamment des contenus, la richesse de la palette des modules proposés, conjuguée à la possibilité de se réinscrire un même module plus tard (jusqu'en terminale) induit des effets manifestes en termes de développement de l'autonomie des élèves. La liberté d'initiative laissée aux élèves concourt avec le temps à leur maturité dans la prise en main de leur parcours.
- Les portfolios numériques et les livrets des élèves sont essentiellement utilisés dans le cadre de la construction de leur parcours, dans un contexte d'orientation. Ils pourraient aussi être utilisés avec profit en dehors de ce cadre, pour favoriser les apprentissages disciplinaires, en développant le regard des élèves sur leurs pratiques dans le cadre des cours ou de leur travail personnel.
- Il reste un hiatus entre ce qui est fait en AP et l'impact sur les enseignements disciplinaires, les conditions sont réunies pour capitaliser en termes de professionnalité ; la réflexivité sur les apprentissages reste à développer. . Le portfolio numérique « maison » améliore la lisibilité globale du dispositif. Il facilitera l'appropriation de ces notions par les disciplines. Certains élèves font le transfert entre AP et les disciplines, mais ils ne sont pas encadrés, ni amenés à le faire par l'ensemble des équipes.

Contact : lycée Notre Dame du Vœux - 56 Hennebont - ce.0560098C@ac-rennes.fr

## Apprendre à « communiquer à l'oral »

### Exemple d'un apprentissage qui repose sur l'analyse du processus mis en place

#### **Description de l'action : Séance courte**

**Objectif** : identifier une partie des compétences nécessaires pour réussir une communication orale. (Le contenu de l'exposé, son organisation, la maîtrise de la langue, ne font pas l'objet du travail de cette séance)

**Déroulement du cours (en fait ce travail va assez vite et prend souvent moins d'une heure).**

**1** - Un élève présente devant la classe une synthèse (durée 5/6mn). Aucune consigne ne lui a été donnée en ce qui concerne les modalités de restitution de son exposé.

**2** - Evaluation par le groupe classe :

-Votre camarade a-t-il su retenir votre attention ? (tout le temps, presque tout le temps, un peu, pas du tout) : si oui pourquoi ? Si non pourquoi ? Proposez 2 conseils de remédiation.

-Avez-vous pu prendre des notes ? Si oui, pourquoi ? Sinon pourquoi ? Proposez 2 conseils de remédiation.

**3** - Mise en commun.

**4** - Ecriture individuelle d'une synthèse : pour capter l'attention de mon auditoire je dois veiller à ....

→ Elaboration d'une liste commune qui sera utilisée systématiquement lors des exposés oraux et sera complétée progressivement (évaluation de la maîtrise de la langue, de la qualité de la réflexion et de l'analyse, des connaissances...). Cette liste sera assez vite mémorisée et devra aussi servir à l'auto-évaluation (possibilité de s'enregistrer, de parler seul à haute voix...)

#### **Les éléments suivants devraient émerger :**

- prendre en compte son interlocuteur **en le regardant** (donc ne pas lire ses notes ⇒ s'être approprié son exposé en amont)
- veiller à régler le débit de sa voix, l'articulation, la hauteur de la voix, la gestion du corps, la fluidité et le rythme du discours. Chercher à être expressif.

Se rappeler que l'aisance à l'oral et la force de conviction s'acquièrent progressivement, qu'il faut savoir être patient, et s'entraîner.

Hésiter, chercher ses mots, bafouiller, avoir des tics de langage.... est fréquent au début et moins pénalisant de toute façon que lire ses notes, car communiquer c'est partager quelque chose avec un autre (et au début, on partage aussi les maladresses, qui sont d'ailleurs le plus souvent celles de tous) : la parole et le regard sont donc toujours adressés.

Note : apprendre à regarder les autres peut aussi se travailler régulièrement. Demander de le faire par exemple assez systématiquement avant la lecture et après la lecture d'un texte.

### Commentaire de l'inspection pédagogique :

Cette démarche de formation à la communication orale trouve sa place dans nombre de projets menés dont un des objectifs affichés est l'apprentissage de la communication à l'oral.

Cet exemple montre l'intérêt

- d'impliquer les élèves, par un retour réflexif sur leur action, dans la construction de méthodes / de conseils de réussite (peu importent les termes utilisés)...

- de donner la possibilité aux élèves de se construire des compétences en leur faisant réaliser la tâche dans un premier temps puis en leur demandant un retour réflexif amenant à l'autoévaluation (mise en perspective de l'objectif et du résultat afin d'en mesurer les écarts et retour sur la démarche utilisée afin de l'améliorer)

**- de s'intéresser aux processus autant/ plus qu'aux résultats.**

Pour cette raison, ce travail est transposable à bien d'autres actions et dans bien d'autres contextes. Il ouvre des pistes sur une manière d'apprendre dans un travail collectif s'appuyant sur un travail personnel de l'élève, suivi d'une analyse réflexive.

En accompagnement personnalisé, la compétence « communiquer à l'oral » peut se construire à partir de nombreuses tâches qui peuvent être disciplinaires, et l'analyse réflexive peut servir de support à la construction de compétences diverses (prendre des notes, apprendre, mémoriser...).

Ce travail de l'oral sous forme de monologue pourrait être complété par un travail similaire sur l'oral en interaction (débat, improvisation...)

Contact : Laurence Templé, professeure

Lycée Chateaubriand – 35 Rennes

[ce.0350710G@ac-rennes.fr](mailto:ce.0350710G@ac-rennes.fr)

### **1 – Un projet mis en œuvre à la rentrée 2010 : l'approche par compétence au lycée**

La caractéristique commune des réformes du lycée a été l'affirmation de l'approche par compétences. La culture commune de l'établissement en a été renforcée et 6 compétences transversales ont été identifiées dans les axes du projet d'établissement : *communiquer à l'oral, communiquer à l'écrit, traiter l'information, organiser ses activités, travailler en équipe, résoudre des problèmes*. Le problème de l'évaluation et de la validation des compétences a été mis en débat dans l'établissement. Il en est ressorti une démarche axée sur la valorisation des compétences, dont les objectifs sont :

- Élèves acteurs de leurs apprentissages et de leur orientation
- Autonomie et responsabilité : permettre à l'élève de construire un outil qui lui appartient, lui donner les conditions de son utilisation et qu'il puisse continuer de l'alimenter tout au long de son parcours.
- Pratique réflexive
- Accompagnement dynamique
- Mise en valeur et Formalisation : choix d'un outil numérique : <http://eduportfolio.org/pages/accueil>.

### **2 – La démarche « livret de compétences »**

La mise en œuvre et l'utilisation d'un e-portfolio a commencé en janvier 2011. Le fil conducteur de la démarche est de permettre au jeune de donner du sens à sa scolarité : mettre en place les conditions qui favoriseront d'une part la prise de conscience de ce qu'il réussit, de ce qu'il est, d'un lien entre ses apprentissages et la construction de son projet et d'autre part son émancipation progressive, son autonomie par rapport au développement de ses compétences et à l'utilisation de ce livret.

**Quel processus de reconnaissance des compétences ?** On parle de reconnaissance, de valorisation des compétences mais pas d'évaluation au sens des notes... Pour l'élève, il s'agit de valoriser aussi ses compétences construites en dehors du champ scolaire, et de reconnaître ces compétences comme des leviers pour les apprentissages.

Un dispositif d'entretiens collectifs et individuels est mis en place. Les objectifs des entretiens collectifs sont d'échanger, de s'interroger, de relire les expériences vécues par les membres du groupe (participation à des forums, à des activités extérieures, des conférences, projets divers, actions humanitaires, séjours à l'étranger, prise de responsabilités, engagement associatif, ...) et **faire dégager par les élèves eux-mêmes** les compétences mises en œuvre. Les entretiens individuels permettent d'aider l'élève à formaliser plus précisément son expérience, de l'accompagner dans sa réflexion pour l'aider à prendre conscience que les compétences développées à l'intérieur et à l'extérieur du lycée peuvent lui servir dans la construction de son projet de manière positive. L'enseignant référent, dans un dialogue, adopte une posture d'accompagnateur et de guide, de miroir, il aide l'élève à réfléchir à voix haute.

A la suite des entretiens, les élèves formalisent le récit de leur expérience : textes, images, vidéos. Ils identifient et nomment les compétences construites. Ils déposent ensuite ces documents dans leur e-portfolio. Le e-portfolio constitue donc un ensemble de preuves compilées et de réflexions sur l'ensemble des compétences d'un jeune.

**3 -En conclusion :** le portfolio, une approche exigeante mais bénéfique. L'encadrement doit être régulier et suivi (échancier, fiches, entretiens, commentaires..), le temps requis pour encadrer la démarche doit être prévu.

Qu'en disent les élèves : « Cela oblige à écrire et à réfléchir à ce qu'on a fait (plus « en profondeur » que pour un diaporama) », « au début opinion plutôt réservée mais en l'utilisant on s'aperçoit que c'est utile et bien », « Mieux qu'une clé USB pour garder des traces (sur internet c'est toujours disponible) et ça peut être montré plus facilement à l'entreprise ». « On nous considère comme une personne avant de nous considérer comme un élève ».

## Accompagner à la faveur d'une démarche portfolio

Point d'intérêts : la démarche est vécue comme une démarche de valorisation du travail de l'élève mettant l'accent sur les compétences construites à la faveur de toute expérience. Il s'agit de mieux « se connaître » pour mieux « se faire reconnaître ».

Le portfolio permet de mémoriser les expériences et stocker les preuves.

Difficultés : La mise en place de cette démarche fait partie du temps d'accompagnement des élèves et nécessite une organisation qui donne du temps à l'accompagnement et l'investissement d'une équipe d'accompagnateurs.

### Commentaire de l'inspection :

Cette démarche portfolio trouve tout son sens dans l'accompagnement du parcours de l'élève parce que l'accent est mis sur la construction du portfolio et non sur le remplissage d'un livret établi par des experts. Quand la constitution d'un portfolio par l'élève ne consiste pas à compléter un livret de compétences dans lequel les compétences seraient pré-identifiées, elle demande à l'élève de se projeter dans l'avenir et d'identifier par lui-même les compétences que son parcours, « son histoire personnelle » lui permet d'acquérir, participant ainsi au développement de l'estime de soi.

Construire un portfolio c'est « imaginer l'avenir, imaginer ce dont je pourrai avoir besoin » ; c'est reconnaître, comprendre que le présent me permet de développer des compétences transférables d'une situation à une autre, c'est un premier pas vers l'autonomie, un premier pas dans le travail sur le sens de l'acte de se « former tout au long de la vie ».

Cette démarche trouve beaucoup d'intérêt à une époque où il n'y a pas toujours adéquation entre la formation suivie et le métier exercé.

Contacts : Lycée Jeanne d'Arc, Rennes [ce.0350797B@ac-rennes.fr](mailto:ce.0350797B@ac-rennes.fr)

Directrice : Françoise Gautier

professeurs : Sylvie Bouttier et El Bane Hamady

## AP première : identification et présentation des compétences clés de chaque filière

### Description de l'action

Cette action est préparée dans le cadre de l'AP de première

#### Ses objectifs :

- Développer une attitude réflexive sur les filières suivies par les élèves de 1<sup>ère</sup>
- Aider les élèves de seconde dans leur choix d'une filière

**Sa mise en œuvre :** Des élèves de première sont intervenus auprès des élèves de seconde au second trimestre pour expliquer ce qu'ils font dans leur filière, les attentes de celle-ci en termes de travail, les compétences attendues.

### Étude de cas

**Points d'intérêt :** Ce travail demande aux élèves de première d'avoir un recul sur les compétences développées au sein de leur propre filière. La présentation a généré une très grande écoute des élèves de seconde !

L'action permet aux élèves de 1<sup>ère</sup> d'analyser les modes d'apprentissage adaptés à leur filière et de les responsabiliser dans leur parcours ;

Pour les élèves de seconde, l'action constitue une ressource supplémentaire pour faire un choix d'orientation raisonnée.

**Difficultés repérées :** Précaution à prendre : faire intervenir la présentation de toutes les filières dans la même période par rapport au positionnement des conseils de classe. Bien distinguer ce qui est fait (les tâches demandées dans la filière) de ce qui doit être mobilisé pour accomplir ces tâches de façon réussie (les compétences).

#### Commentaire de l'inspection pédagogique :

Une action simple en apparence qui présente un intérêt réel pour mobiliser plus qu'une connaissance en matière d'orientation. Elle permet aux élèves de 1<sup>ère</sup> de gagner en compétences (autoévaluation et communication à l'oral devant un groupe) et en réflexivité, tout point qui peut être l'objet d'un temps de travail spécifique en AP (Cf fiche : « apprendre à communiquer à l'oral »).

Contact :  
lycée Lesage 56 Vannes  
[ce.0560051B@ac-rennes.fr](mailto:ce.0560051B@ac-rennes.fr)

Démarche de projet « publication sur le camp de nomades de Rennes (1940-1945) »

**Description de l'action :** Ce projet a été mené avec une classe de 1ere L d'effectif réduit 20-22 élèves. L'accompagnement personnalisé a été assuré à raison d'une fois tous les quinze jours par le professeur d'Histoire-Géographie, coordinateur pour cette classe, et une professeure de Français qui y assumait également l'encadrement des TPE. Au total, cela a représenté deux heures tous les quinze jours pour les élèves, le même jour, mais pouvant être déplacées dans cette journée selon les options des élèves concernés.

Ces heures ont pu être utilisées pendant un semestre (septembre-janvier) pour la réalisation du projet de publication sur le camp des nomades de Rennes (1940-1945). Ce projet interdisciplinaire, en lien avec les nouveaux programmes d'Histoire et de Français, a été mené en partenariat avec le MRAP35 et l'AGV 35 (Accueil Gens du Voyage) et a bénéficié pour le travail sur archives de l'aide du Service éducatif des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (avec appoint des Archives municipales de Rennes pour le collectage de témoignages oraux et du Service éducatif des Archives nationales pour l'envoi d'un rapport de 1942).

Deux séances de deux heures ont été ainsi organisées en étant étiquetées "accompagnement personnalisé", mais effectuées sur des heures de cours d'Histoire-Géographie. La classe entière s'est rendue aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine. Les élèves ont travaillé en groupes de trois et se sont confrontés, à leur niveau, à la méthodologie du travail sur archives : quelles sources ? Quelles limites ? Comment valider les informations obtenues ? Comment se « fabriquer » l'histoire ?

Par la suite, les heures d'accompagnement personnalisé ont permis de prendre du temps avec les élèves pour la mise en récit, en groupes, en fonction des besoins ressentis et évalués par les élèves et leurs professeurs. D'abord consacrées à l'écriture (complétées par échanges de mails entre élèves et professeurs), elles ont également permis de préparer, en classe entière pour fixer les objectifs et l'organisation, puis par groupes, la restitution orale publique (présentation de la publication, point sur le travail sur archives, lecture de témoignages collectés).

**Points positifs :**

L'accompagnement personnalisé, inscrit dans une dynamique de projet, permet d'envisager une véritable création des élèves d'autant plus stimulante lorsqu'en lien avec l'extérieur, restitution comprise, sans « mordre » sur l'organisation du programme et tout en répondant aux besoins personnels des élèves (difficultés ou pas de méthode, d'écriture, du travail en groupe).

Les professeurs ont apprécié la **souplesse du dispositif** (horaires) qui leur a permis de mener à terme le projet.

A travers ce projet soutenu par le dispositif de l'accompagnement personnalisé, les élèves ont pu mettre en œuvre et développer, en plus des méthodes disciplinaires déjà évoquées, des compétences transdisciplinaires assez proches de celles requises pour les TPE : organisation du travail en groupe, utilisation pertinente des ressources documentaires, compétences rédactionnelles (la publication) et de communication orale ( mise en commun devant les associations mentionnées, puis, pour les élève qui ont pu venir, présentation de leur travail aux gens du voyage, et enfin restitution finale en avril ).

**Difficultés :** Une mise à jour très fréquente qui doit être tenue avec beaucoup de rigueur et qui parfois peut donner le sentiment de passer plus de temps sur l'organisation de l'emploi du temps que sur le contenu et l'aspect pédagogique. Cela peut être tempéré si l'accompagnement personnalisé est envisagé en amont, avant la rentrée de septembre, avec l'administration de l'établissement, en fonction des besoins et des nécessités du projet (surtout lorsqu'il engage un partenariat avec l'extérieur), déjà bien cadré par les professeurs. Ainsi les professeurs ont pu étaler quelques heures (utiles pour la restitution prévue en avril) car il était prévu dans les emplois du temps que les deux professeurs assurent l'accompagnement personnalisé sur l'année scolaire et non sur un seul semestre.

### Commentaire de l'inspection :

#### Points positifs :

Le dispositif présente une réelle cohérence d'ensemble, avec la volonté de dépasser la simple réalisation d'une production finale. Il conjugue plusieurs objectifs de l'AP :

- la volonté de proposer aux élèves une ouverture culturelle et sociale qui favorise le « vivre ensemble »
- la construction de compétences transversales (« organiser le temps », « communiquer à l'écrit et à l'oral », « travailler en groupes »)

Il s'appuie sur une **problématique disciplinaire** « *méthodologie du travail sur archives: Quelles sources ? Quelles limites ? Comment valider les informations obtenues ? Comment se « fabriquer » l'histoire ?* » pour construire des **compétences transférables dans d'autres disciplines**.

Lors de nos entretiens avec les élèves de lycée, le travail avec des partenaires extérieurs, qui apparaît aux élèves comme **une manière de travailler « différente »**, a été plébiscité.

#### Points de vigilance :

##### Se servir du projet pour « apprendre à apprendre »

Toute la classe participant à ce projet, il faut trouver des temps pour individualiser l'accompagnement et accompagner la construction des compétences transversales affichées

- un **diagnostic** individuel préalable permettrait de mettre en relation les besoins diagnostiqués chez chacun avec l'affichage des objectifs du projet en termes de compétences « *organisation du travail en groupe* », « *utilisation pertinente des ressources documentaires* », « *compétences rédactionnelles* » et « *communication orale* »
- un **projet pour construire des compétences transversales** : ménager dans le parcours des temps permettant de faire un retour réflexif sur les processus mis en œuvre et leurs objectifs en termes de compétences, déterminer collectivement des critères de réussites à propos de chaque compétence,... afin de favoriser la construction de compétences au travers du projet.  
Cf fiche « construction de compétence transversales –communiquer à l'oral »

#### Contacts :

Marie Authié, professeure de Français,  
Gilles Ollivier, professeur d'Histoire-Géographie,  
Lycée Chateaubriand, 35 Rennes  
[ce.0350710G@ac-rennes.fr](mailto:ce.0350710G@ac-rennes.fr)